Vol. XXXVIII Saint-Boniface, Manitoba, 14 Juille[illegible] No. 36

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Etranger (compris le port) .... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 6 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE, 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. SAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

LE MANITOBA

Cette Province a 41,169,089 acres de terre dont 6,019,200 acres à surface d'eau aux termes de l'agriculture. Nous avons donc toujours assez d'humidité pour assurer le succès des récoltes.

Il y a encore 25,000,000 acres inoccupés, pouvant être divisés en "Homestead" ou être achetés.

La population en 1901 était de 255,211; elle est maintenant d'environ 400,000 ou à près doublée en sept ans.

Winnipeg en 1901 avait une population de 42,240, elle a maintenant 115,000, ou elle a plus que doublé sa population en sept ans.

Les facilités de transport sont presque parfaites; rayonnant de Winnipeg, environ 3,516 miles de chemins de fers sillonnent la Province. Trois trains transcontinentaux laissent Winnipeg chaque jour, et c'est seulement une affaire de quelques mois, quand il y en aura cinq; et ceux qui vont y être ajoutés sont le "Grand Tronc Pacific" et le "Canadian Northern."

Voilà des indications des progrès de la Province dans toutes directions; et c'est le bon endroit pour vous fixer car aucun autre pays ne peut montrer la même augmentation dans le même temps.

Aux Visiteurs

Ne passez pas à Winnipeg sans voir les terrains à vendre du Gouvernement et des chemins de fers, et procurez-vous d'amples informations pour ce qui en est des "Homestead" et des opportunités de placements.

R. P. ROBLIN,
Premier et Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration

Pour renseignements spéciaux, adressez-vous
JOSEPH BURKE, 178 Ave Logan Winnipeg, Man.
JAS. HARTNEY, 77 York Street, Toronto Ont

La France est elle en decadence

La presse américaine n'a pas pris tres au sérieux la récente incartade du professeur Jordan à l'égard de la France, soit qu'elle n'ait pas attaché grande valeur à des propos inconsidérés, soit qu'elle ait jugé que la France n'avait pas besoin d'être défendue.

Notre confrère "l'Evening Sun" n'a voulu voir que le coté comique de l'énorme bévue du professeur californien; il s'est amusé à démontrer, par une série "d'interviews" imaginaires avec des français éminents, combien peu la France ressemble à une nation en décadence. C'était une spirituelle réponse, tout à fait digne du plus spirituel des journaux de New-York. Le "Times" lui, s'est placé au double point de vue politique et économique pour montrer que la France de la réalité n'est pas du tout la France imaginée par M. Jordan. "l'Evening Journal", dans son numéro du 5 juin, a vertement relevé les dires absurdes du président de la Leland Stanford University. Les autres journaux de New-York n'ont pas commenté l'incident de Bryn Mawr College; quelques-uns n'en ont même pas parlé.

Et le professeur Jordan lui-même, qu'a-t-il dit de l'esclandre qu'il avait provoquée? Pas grand chose. Aux reporters des journaux de Chicago, qui l'interrogeaient à son passage dans cette ville, M. Jordan a répondu qu'on "avait mal interprété ses paroles." Il ne parut plus certain du tout que la France soit "une nation faible et en décadence." Puisse-t-il, pendant son long voyage de retour, de Chicago à San Francisco, réfléchir mûrement au danger des jugements téméraires.

Dans un article du "New-York Evening Journal," M. Arthur Brisbane qui connait et aime la France, prend énergiquement sa défense contre M. Jordan. Nous croyons que ce vibrant témoignage de la sympathie américaine sera lu avec plaisir, et nous en donnons la traduction complète:

"Les Français sont ils un peuple décadent? Autant demander si le Niagara est décadent; si le soleil est décadent?

"Le professeur David Starr Jordan a fait un discours en public, et on a compris qu'il disait que les Français étatent un peuple décadent.

"Le professeur Jordan annonce maintenant qu'on l'a mal compris. Espérons, pour lui, que cela est vrai.

"La nation française est aussi peu décadente que n'importe quoi sur la terre.

"Le moment est bien choisi pour dire quelques petites choses à propos des Français.

"Les Français ont, depuis des siècles, instruit le reste du monde, et ils continuent à instruire le reste du monde, aujourd'hui encore.

"Les Français nous enseignent à faire la soie, et les glaces et miroirs et les vins sains, et la bonne cuisine, et aussi la façon de penser suivant les règles de la logique.

"Les Français nous prêtent de l'argent —par dizaine de millions— pour construire nos chemins de fer et nos fabriques. Les travailleurs de France, ont à la lettre, économisé plus d'argent qu'aucune autre nation du monde.

"Et c'est le peuple qui possède cet argent, les petites gens, et non pas une poignée de millionnaires.

"Nos hommes d'affaires, après avoir emprunté des dizaines de millions aux Français, leur demandent maintenant de nous en prêter des centaines pour finir notre édifice national.

"Les Français dans leurs écoles primaires nourissent les enfants pauvres; ils alimentent leur estomac aussi bien que leur intelligence. Et ils arrangent les choses de telle façon qu'on ne peut savoir quel autre paie sa nourriture.

"Les Français sont-ils un peuple decadent?

"Ils protègent les enfants contre un double mal, le mal de la pauvreté et le mal de la charité faite avec ostentation.

"Ils ne sont pas comme ces hypocrites qui alimentent l'intelligence de l'enfant affamé et refusent de nourrir son corps. Ils ne font pas comme nous, qui permettons que l'enfance pauvre de la grande ville devienne un terrain favorable à la propagation de la phtisie.

"Dans tout le cours de leur histoire national, de même qu'aujourd'hui, les Français ont été des penseurs hardis et sincères. Ils furent les inspirateurs de Franklin et de Jefferson.

"Les encyclopédistes, les hommes comme Rousseau et Voltaire n'ont pas seulement préparé la Révolution française; ils ont aussi aidé à édifier la république américaine.

"Les Français pendant toute leur existence national, ont été de grands guerriers, de grands musiciens, de grands orateurs, de grands ingénieurs, de grands industriels.

"Ils ont été la grande nation éducatrice, dont le reste du monde a été l'élève.

"La vie de famille, en France —que l'on calomnie stupidement par ignorance dans notre pays— est la vie la plus parfaite qui existe.

"Tout homme qui s'aviserait d'appeler la France une nation décadente mettrait simplement en lumière sa pitoyable ignorance. Mais il ne réussirait pas à blesser les sentiments d'un Français. Lorsqu'un petit chien aboie sur le passage d'une grande locomotive, celle-ci ne s'en trouve pas blessée."

LE DEFICIT AMERICAIN

LES RECETTES DU DERNIER EXERCICE ONT ETE DE $604,432,346 ET LES DEPENSES DE $694,244,020, laissant un déficit de $89,811,156

Les rapports publiés hier par le trésor des Etats-Unis indiquent que les recettes du gouvernement, pendant l'exercice financier expiré le 30 juin, ont été de $604,432,346. Les déboursés, pendant la même période, se sont montés à $694,244,020, laissant un déficit de $89,811,156.

Grand Tronc Pacifique

LA LIGNE DE WINNIPEG A EDMONTON EST SUR LE POINT D'ETRE ACHEVEE PAR LA CIE DU GRAND-TRONC-PACIFIQUE.

Il ne reste plus que 40 milles de rails à poser pour achever la section Winnipeg-Edmonton, du Grand-Tronc-Pacifique, et l'on pense que le 10 de ce mois, ce dernier travail sera terminé. Une équipe composée d'un millier d'hommes est employée à ce travail. L'on croit que le 1er septembre, les trains de voyageurs pourront circuler entre les deux villes.

La route est complètement terminée jusqu'à Scott, 569 milles à l'ouest de Winnipeg. La voie y est dans un état tout à fait sûr et les trains peuvent circuler en sûreté à une vitesse de 50 milles à l'heure.

Un fait remarquable, c'est que la voie est presque entièrement exempte de courbes et les rails se suivent quelques fois sur une distance de 50 milles en ligne tout à fait droite. Les pentes sont très douces et très peu nombreuses.

Environ huit milles de rails sont posés chaque jour. Le télégraphe suit immédiatement la pose des rails et les équipes de travailleurs sont restés ainsi continuellement en communication avec Winnipeg.

La voie du Grand-Tronc-Pacifique sera un débouché pour l'écoulement du blé de la prochaine saison.

Le Manitoba
MERCREDI, 14 JUILLET 1909

Les deux cotes de la Medaille

Ceux qui s'opposent *unguibus et rostro* à la colonisation française de l'Ouest canadien ont exploité, avec une très évidente satisfaction, une étude récente de monsieur Pierre Leroy Beaulieu.

En thèse générale, le célèbre économiste français conseille aux Canadiens français de Québec de rester chez eux; en quoi il a raison.

De plus, il croit que, puisqu'ils n'ont pas colonisé l'Ouest il y a vingt-cinq ou trente ans, les Canadiens-français seraient maintenant trop en retard, et font mieux de ne pas s'y rendre; en quoi, il a tort, croyons-nous.

Un autre économiste et géographe de renom, M. Georges Demanche, directeur de la *Revue Française*, s'est occupé de l'article de M. Pierre Leroy Beaulieu. M. Demanche, qui a visité notre pays et qui, depuis, en a constamment observé les évolutions, prend victorieusement la contre partie des conclusions de M. Pierre-Leroy-Beaulieu.

Nous publions en entier l'article de M. Demanche. Nos lecteurs pourront y constater l'exactitude de son information, de même aussi qu'une confiance profonde dans les qualités d'expansion de notre race.

Ceux qui —tels la *Croix*, ont jugé à propos d'apporter à l'appui de leur oppinion l'étude de M. Pierrre Leroy Beaulieu seraient très gracieux en reproduisant aussi la réponse de M. Demanche:

VERS L'OUEST CANADIEN

Rien ne mérite plus de retenir l'attention que de suivre pas à pas le rapide développement que prend dans le nord de l'Amérique la puissance que l'on peut appeler dès aujourd'hui: la nation canadienne. Il se dépense de ce côté une force d'initiative, d'énergie et de travail qui est encore peu de chose, comparée à celle qui se déploie aux Etats-Unis, mais qui promet cependant de lui être supérieure. Aussi est-ce une véritable satisfaction de constater les progrès sans cesse accomplis par le Canada, ce Canada où la France a marqué si fortement son empreinte et où les descendants de ses colons ont essainé d'une si prodigieuse façon.

Pendant longtemps, c'est vers l'est du Canada, du côté que l'on appelait les "vieilles provinces", quoique relativement bien jeunes encore, que se portaient le courant et ce mouvement se déplace de plus en plus, se reportant sans cesse vers l'ouest, où un pays nouveau vient en quelque sorte de sortir de terre. Depuis que la création de voies ferrées, sans cesse se multipliant, a ouvert à la colonisation un immense territoire qui, il y a un quart de siècle, n'était parcouru que par des Indiens et d'innombrables troupeaux de buffalos, une transformation s'est complètement opérée. Les buffalos ont été détruits complètement avec une rapidité surprenante et une précision mathématique. Quant aux Indiens, peu nombreux pour un si vaste domaine, ils ont été parqués dans d'étroites réserves de territoire dont ils ne peuvent sortir et où ceux qui n'ont pu se plier à la transformation si complète de leur existence, s'étiolent et disparaissent peu à peu, se refusant parfois à perpétuer leur race.

C'est dans le champ clos du Nord-Ouest canadien que se donne aujourd'hui rendez-vous les immigrants des nations les plus diverses de l'ancien monde. Et quand les Etats-Unis, qui cherchent de plus en plus à restreindre le nombre de ceux qui chaque année débarquent par centaines de mille sur leur territoire, auront détourné ce courant migrateur, c'est vers le Canada que ce dernier se portera de préférence.

Quand on parle du Nord-Ouest canadien, on ne se rend pas très exactement compte de son étendue, ni de sa superficie habitable. Tout d'abord, il n'y faut pas comprendre la Colombie britannique. Cette province, située sur le versant occidental des Montagnes Rocheuses et baignée par l'océan Pacifique, diffère totalement comme structure géographique, comme climat comme culture et comme productions des provinces voisines situées de l'autre côté des Rocheuses. Hérissée de montagnes, sillonnée de nombreux cours d'eau qui arrosent d'étroites vallées, elle est, en raison de ses richesses minières, une province industrielle beaucoup plus qu'une province agricole. La culture des céréales n'y est que très faiblement répandue.

Il en est tout différemment de l'ancien Nord-Ouest qui est aujourd'hui partagé en 3 grandes provinces: Manitoba, Saskatchewan, Alberta, sans compter les vastes terres, peu habitables et encore moins habitées, qui bordent la baie d'Hudson et s'étendent au nord jusqu'au cercle polaire et à l'océan glacial Arctique. La zone des terres cultivables remonte de plus en plus vers le nord, à mesure qu'on se rapproche des Montagnes Rocheuses et du Pacifique, à cause des vents tièdes qui prédominent dans ces parages et raccourcissent les hivers en même temps qu'ils les adoucissent.

A ce point de vue, l'Ouest a une grande supériorité sur l'Est canadien. Vancouver et Winnipeg, situés près du 50e degré de latitude nord, sont dans une zone habitée et fertile, tandis que dans l'Est canadien on ne rencontre ni population, ni cultures à cette latitude, qui passe au nord de la région du lac St-Jean et de l'île d'Anticosti, dans la province de Québec. A plus forte raison si on remonte dans l'Alberta, jusqu'au 55e degré, lequel coupe la baie d'Hudson et le territoire glacé du Labrador dans l'Est Canadien,

Ce n'est pas tout, plus au nord encore de l'Alberta, où un faible peuplement commence à se dessiner, le blé mûrit dans les régions du lac Athabaska et de la rivière de la Paix, jusqu'au 60e degré. Par suite, la région habitable de l'Ouest canadien peut être évalnée à 2 millions de kilomètres carrés, c'est-à-dire environ 4 fois la superficie de la France.

Il ne faut cependant pas considérer cette superficie comme entièrement cultivable; en France même, quelques parties du territoire ne le sont pas. Bien que les terres du Nord-Ouest soient généralement fertiles, il est cependant certaines régions qui sont reconnues impropres à la culture. On peut donc, d'après les dernières évaluations, ramener la superficie cultivable à 1.400.000 kilomètres carrés, soit environ 3 fois la surface de la France.

Pour bien se rendre compte de l'immensité du territoire qui reste encore disponible, il suffit de dire que sur ces 140 millions d'hectares, 3 millions environ sont seuls cultivés à l'heure actuelle. La population encore très clairsemée, n'atteint pas un million d'habitants.

Si on prend pour point de comparaison la population et la superficie de la France, on peut dire sans exagération qu'il y a place, au Nord-Ouest canadien seulement, pour plus de 100 millions d'habitants, c'est-à-dire pour une population supérieure à celle de Etats-Unis. On voit par là quelle est l'importance de l'Ouest canadien au point de vue du peuplement et quel rôle le Canada est appelé à jouer dans l'avenir, lorsque, dans un siècle d'ici, il approchera du taux normal de population des autres pays.

Jusqu'ici les produits agricoles ont pour ainsi dire été les seules du Nord-Ouest. Les terres noires, qu'il suffit de retourner pendant des années sans y mettre le moindre engrais, fournissent néanmoins des récoltes en céréales qui sont merveilleuses et le rendement du blé atteint jusqu'à 20 hectolitres à l'hectare. Les provinces de l'est du Dominion, de l'Ontario à la Nouvelle-Ecosse, produisent 6 fois moins de blé que celle du Nord-Ouest, quoiquelles aient une population bien supérieure C'est donc la culture des céréales qui domine partout, sauf dans la région de l'Alberta, voisine des Rocheuses, où l'élevage est en honneur et réussit généralement.

L'Alberta, où les chemins de fer arrivent à se faire plus nombreux et partant, les voies de pénétration, est surtout envahi en ce moment par la colonisation américaine qui s'y établit à demeure. Ce sont les fermiers des territoires voisins des Etats-Unis qui, ne trouvant plus de bonnes terres à acheter, ou les trouvant d'un prix trop élevé, vendent leurs fermes et, avec les bénéfices réalisés, viennent acheter au Canada des terres aussi bonnes et à un prix 5 ou 6 fois moindre. Le nombre de ces Américains établis au Nord-Ouest, parmi lesquels il y a de nombreux Européens naturalisés aux Etats-Unis est évalué à 160 000 contre 165.000 immigrés anglo-saxons, 180.000 Européens du continent et 470.000 Canadiens proprement dits. On voit donc que le péril américain au Canada, dont on a parlé à plusieurs reprises, ne parait pas exister, mais qu'il se forme là-bas néanmoins un noyau de population dont les tendances pourraient un jour causer des embarras s'il devenait plus nombreux en proportion.

La population de l'Ouest canadien est très bigarrée et le flot des immigrants, qui y arrive chaque année d'Europe, ne fait qu'accentuer encore la diversité de ses habitants, Aussi peut-on dire que toutes les langues et toutes les races des pays européens s'y rencontrent.

En 1906, sur 189.000 immigrants, il y avait 89 000 Anglo-Saxons, 58 000 Américains et 42.000 de diverses nationalités: Polonais, Russes, Scandinaves, Allemands, Hongrois, Français, Asiatiques, etc. Les immigrés provenant des Iles Britanniques se répandent un peu partout dans les diverses provinces du Dominion, où une communauté de langue les attire, mais les autres immigrants se rendent pour la plus grande partie dans les plaines de l'Ouest.

En 1907, le nombre des immigrants montait vivement à 277.000. Dans ce nombre, 132.000 venaient du Royaume-Uni, 56.000 des Etats-Unis et 87.000 des autres pays.

En 1908, il se produisit un brusque mouvement de recul dans l'immigration, par suite de la crise économique qui avait sévi d'une manière intense à la fin de 1907 aux Etats-Unis et avait eu une répercussion au Canada. L'Amérique renvoya à ce moment en Europe plus d'émigrants qu'elle n'en avait reçu, phénomène absolument nouveau et inattendu pour elle. Au Canada, le nombre des immigrants descendit à 148.000, dont 91.000 arrivant par les ports océaniques et 57.000 par la voie américaine.

C'est à peine si parmi tous ces immigrants il s'en trouve un certain nombre de langue française. En 1906, il n'y avait que 2.800 Français et Belges. En 1907-08, le nombre des colons venant de France était de 2.670.

Les Français d'Europe n'entrent donc dans le mouvement que pour une infime quantité.

Mais dans la poussée qui se produit vers l'Ouest les Canadiens Français prennent-ils une place proportionnée à leur nombre et à leur influence? Il n'est pas possible de donner un chiffre à ce sujet, le mouvement de population à l'intérieur ne subissant pas de contrôle; le recensement de 1911 pourra seul nous fixer à cet égard. Mais, ce qui n'apparaît que trop clairement, c'est que les Canadiens Français, qui forment l'immense majorité de la province de Québec, n'ont pas pris part, pour ainsi dire, à la poussée d'émigration à son début et qu'aujourd'hui encore ils n'y participent que faiblement. Et cependant, il y avait là pour eux une belle situation à prendre!

(*A suivre.*)

L'Exposition

L'exposition bat son plein. C'est un succès complet. Tous les jours la foule envahit les terrains, qu'on a considérablement embellis cette année.

Et durant tout le jour, les visiteurs, aux toilettes, aux costumes, aux langages et aux goûts variés parcourent les salles d'art le quartier des manufactures, le quartier des produits alimentaires, les étables, où tout atteint le maximum de la beauté en son espèce.

On l'a dit: l'exposition est notre meilleur agent de colonisation.

Le premier-ministre, l'hon. M. Roblin, a appuyé sur ce point en faisant le discours d'inauguration, samedi dernier.

Un autre orateur, M. Sanford Evans, a indiqué que l'exposition de cette année serait le réel point de départ de la grande exposition de 1912. Tout le monde en est; et tout le monde va travailler au succès de cette colossale entreprise.

M. l'Abbe Cherrier

La paroisse de l'Immaculée Conception célèbre le 25ème anniversaire de l'intronisation de son curé.

Ce matin il y a eu grand'messe solennelle; ce soir banquet.

Nous donnerons un rapport de ces fêtes mercredi prochain; et nous offrons aujourd'hui nos hommages au digne jubilaire, M. l'abbé Cherrier.

Manuel du Citoyen Catholique

Nous recevons, avec la carte Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, un manuel du citoyen catholique préparé par les R. R. P. P. Oblats de l'Université d'Ottawa à la demande de NN. SS. les Evêques de la province de Québec. Cet ouvrage, publié d'abord en 1881 parait aujourd'hui en quatrième édition, avec l'imprimatur de Mgr l'archevêque de Saint-Bonifacd.

Voici la table des leçons de ce manuel:

Leçon préliminaire. De la société en général. Définition et division.

Leçon I. De la société domestique ou de la famille

Leçon II. De la société civile ou de l'Etat.

Leçon III. De la société religieuse ou de l'Eglise.

Leçon IV. De la prééminence de l'Eglise sur l'Etat.

Leçon V. De l'indépendance de l'Eglise vis-à-vis de l'Etat.

Leçon VI. De la subordination de l'Etat à l'Eglise.

Leçon VII. Du pouvoir doctrinal de l'Eglise.

Leçon VIII. Du pouvoir législatif de l'Eglise.

Leçon IX. Du pouvoir judiciaire et coercitif de l'Egl se.

Leçon X. Du droit de l'Eglise à posséder des biens temporels et à les administrer.

Leçon XI. De l'union de l'Eglise et de l'Etat.

Leçon XII. De l'appui mutuel que se doivent l'Eglise et l'Etat.

Leçon XIII. Pouvoir de l'Eglise sur le mariage. Le mariage civil.

Leçon XIV. Du pouvoir de l'Eglise relativement à l'éducation des enfants

Leçon XV. De quelques devoirs politiques du citoyen catholique.

On voit que cet ouvrage—une simple brochure de 84 pages—est fort substantiel. Et il faut en recommander la lecture non seulement à la jeunesse, à laquelle ce manuel fut d'abord spécialement dédiée, mais aussi à bon nombre d'hommes d'âge mûr et d'honorables vieux citoyens qui sont électeurs depuis longtemps et qui en sont encore à apprendre l'*a b c* de leur devoirs de *citoyens catholiques*.

Nous souhaitons donc la large diffusion de cette brochure.

A titre de journal catholique d'abord, nous nous emploierons aussi de notre mieux à suivre les enseignements tracés par cet *somme* préparée par un groupe de savants théologiens et fortifiée par l'autorité de l'épiscopat canadien.

Dans la province mere

TELLIER

(*Le Nationaliste*)

On fêtait l'autre soir à Joliette un homme politique qui jouit d'un rare privilège. Le même mot vient aux lèvres de tous ceux qui le veulent définir, à quelque parti qu'ils appartiennent: Tellier, c'est l'honnête homme! — L'honnête homme, au sens le plus complet, avec toute la droiture, avec le magnifique équilibre moral que comporte cette brève définition.

Je m'imagine point que l'on puisse adresser à un homme qui a fast vingt années de politique, qui a siégé dix-sept ans dans nos assemblées, éloge plus beau, ni plus étendu.

Et cet honnête homme est remarquablement intelligent, doué d'un esprit clair, d'une implacable logique, servi par une science du droit qui n'a point d'égale dans l'Assemblée.

Modeste, un peu timide, dédaigneux de toute figuration inutile, il s'est des années durant cantonné dans un rôle secondaire. Mais il écoutait, il étudiait, il enrichissait d'observations pratiques sa science théorique Inconsciemment peut-être, il se préparait à son rôlé de chef.

Ceux qui l'ont vu de près aux années de formation savent quelle magnifique énergie, quelle politique arrêtée et hardie recouvraient dès lors son allure modeste et quasignée.

Au printemps de 1904, en plein débat sur l'administration forestière et la colonisation, il fit face à ses chefs officiels, entraînant avec lui le gros du parti. D'année en année on le voyait grandir, s'affirmer, imposer plus nettement le respect et la confiance.

Lorsque sonna l'heure du commandement, il était prêt. Mais il ne se souciait point de charger ses épaules d'un aussi lourd fardeau et il fallut toute l'insistance de ses amis, toute l'éloquence de Bourassa pour le décider à accepter la direction parlementaire des divers groupes d'opposition.

La besogne était rude. L'opposition se composait d'éléments divers, les uns jeunes, inexpérimentés, les autres ayant marqué leur empreinte dans la politique du pays, connus de tour pour l'intransigeance de leurs principes. Il fallait pour assurer une efficace coopération, tout en respectant l'autonomie et la liberté de tous, beaucoup de doigté, un tact constamment en éveil.

L'opposition, si réduite qu'elle fut comme nombre, a fait l'une des plus magnifiques batailles que l'on ait vues depuis quarante ans. Tellier est sorti de la mêlée avec le respect et l'affection de ses compagnons d'armes et de ses alliés.

Cette preuve juge un homme; elle le classe.

On ne saurait, dans ce journal passer sous silence la magnifique attitude tenue par Tellier dans l'affaire Asselin.

Avec sa science du droit, il a cloué au pilori les Taschereau et les Gouin, il les a acculés au point qu'ils n'ont tenté ni réplique ni diversion. Sous sa parole vengeresse, ils sont apparus dans toute leur honte: en foulant aux pieds, pour atteindre un adversaire, le droit et la justice et la loi écrite elle-même. Il les a marqués au fer rouge: on croyait dans la salle entendre le bruit et voir monter la fumée de la chair qui brule.

Mais quelle bouffée d'air pur aussi apportait dans l'Assemblée cette parole d'honnête homme et de grand avocat.

C'était la promesse que toutes ces brutes auront un lendemain et toutes ces ignominies des vengeurs.

JACQUES AUGER.

Pelerinage a Ste-Anne des Chenes

LUNDI, 26 JUILLET 1909

DEPART DE LA GARE DE WINNIPEG, 8 HEURES, A. M.
" " " " " ST. BONIFACE, 8 05 " A. M.

Prix du billet aller et retour { Adultes 75 cents, Enfants 35 cents

LES BILLETS SERONT VENDUS A L'ARCHEVECHE

RETOUR—Départ de Ste-Anne à 6.15 heures P. M.

Les personnes demeurant sur le parcours des lignes des chemins de fer Canadian Northern et Canadian Pacific pourront obtenir une réduction dans l'achat de leur billet si elles se conforment à ce qui suit:

Si en achetant un billet au plein tarif elle se font donner par l'agent de leur station un "STANDARD CERTIFICATE" pour la "CONVENTION DE STE ANNE," si elles produisent ce certificat et le font contresigner par l'Abbé T. Paré à Ste Anne qui attestera leur présence à Ste Anne

Ces "Certificats Standard" devraient lui être montrés au plus tôt, afin qu'il puisse en savoir le nombre qu'il doit inscrire sur le dos du dit "Certificat Standard" c'est-à-dire qu'il devra avoir vu tous ces "Certificats Standard" avant de pouvoir donner un certificat à chacun car

Du nombre des "Certificats Standard"

dépendra la réduction accordée.

S'il y a 100 personnes qui ont obtenu ces "Certificats Standard" les porteurs auront droit à un billet de retour gratuit.

S'il y a 25 personnes ou plus, elles auront droit à un billet de retour en payant le tiers du plein tarif.

S'il y a 24 personnes ou moins elles auront droit à un billet de retour en payant les deux tiers du plein tarif.

Votre billet jusqu'à Winnipeg devra avoir été acheté dans les trois jours précédant le 26 juillet (le dimanche non compté), et votre billet de retour devra être acheté dans les trois jours suivant le 26—Et vous n'aurez droit à la réduction que sur remise de votre "Certificat Standard" dûment certifié par l'abbé T. Paré et vous devrez produire ce certificat 10 minutes avant le départ du train. Le billet que vous obtiendrez ne vous permettra pas d'arrêter en route et vous devrez retourner par la route par laquelle vous serez venu.

Les pélerins pourront se procurer un repas substantiel à quelques pas de l'Eglise au prix de 25 cents.

MARIAGE

A St. Pierre-Jolys, le 6 juillet courant, M François-Xavier-Pierre-Arthur Joubert conduisait à l'autel Mlle Eléonore Laroche, de St Pierre, Man. La bénédiction nuptiale a été donnee par M l'abbé J V. A Joubert, curé de Starbuck. Garçon d'honneur, M. Adolphe Joubert, fille d'honneur, Mlle Arline Laroche.

Chez Nous ET Autour de Nous

Session de la cour de comté, lundi, par M. le Juge Prud'homme.

—Nous constatons avec plaisir que la fanfare de Saint-Boniface est sur un bon pied de réorganisation.

—Nos pompiers font l'exercice dans les rues tous les soirs. Ils ont un *fun vert* à faire galoper leurs beaux gros chevaux gris !

—M. Zotique Bertrand, qui avait été retenu chez lui par quelques jours de maladie, est de nouveau retourné à ses occupations.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de première qualité: épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 604.

—M. G. A. Potts, avocat de Winnipeg, a intenté au C. P. R. une action de $20,000 pour honoraires relatifs au règlement de la grève du printemps dernier.

—TROUVÉS—Billets (lien notes) pour une valeur de $160,00 Adressez vous à M. Adrien Potvin, Ecole Normale de Saint-Boniface après avoir payé les frais de cette annonce

—M. Alphonse Beaudry, bijoutier, orfèvre, désire annoncer au public, qu'il a ouvert un atelier au 78 rue Provencher, pour réparation de montres, bijoux, etc.Ouvrage garantie, fait promptement et à des prix défiant toute compétition.

—Le bedeau de l'église Ste-Marie a été surpris à se servir avec libéralité dans le tronc des fidèles charitables! En voilà un qui dans un avenir prochain pourrait bien trouver le temps plus dur qu'à faire la quête et allumer les cierges!

—PERDU lundi soir, une jeune chienne, *setter*, tête tacheté noir et brun (black and tan); corps blanc, tacheté légèrement de noir. Age 6 ou 7 mois. La personne qui la retrouvera pourra en prendre soin temporairement et prévenir au numéro 230 Smith St. Winipeg. Tel, Main 8810, Récompense offerte.

—Cinquante-six élévateurs ont été construits dans la Saskatchewan depuis le premier janvier. A l'automne, ce chiffre aura monté à 200; ceci représentera une capacité d'emmagasinage de 6,000,000 de minots Avec ces additions nouvelles, les élévateurs de toute la Saskatchewan pourront recevoir 24,139,500 minots de grain.

—Nous sommes heureux de faire remarquer une vente spéciale à l'occasion de l'exposition, créée dans le but de nous faire connaitre des visiteurs étrangers. Nous offrons une série de bargains incroyables. Les clients attitrés de la MAISON BLANCHE feraient bien de nous amener leurs amis et de nous les présenter. Nous serons à l'entière disposition de tous et ils pourront se considérer comme chez eux à la MAISON BLANCHE. Le magasin sera ouvert tous les soirs de la semaine jusqu'à 10 heures.

—Les Belges de cette ville ont célébré dimanche dernier l'anniversaire de la Bataille avec les français, ils étaient nombreux, et ont paradés dans les rues de notre ville. Ils sont allés saluer leur président, M. Pierre Bossuyt avec fanfare en tête.

—Profitez des derniers jours de cette semaine pour faire vos achats à la MAISON BLANCHE Les BARGAINS spéciaux ne se présenteront plus. Soyez donc assez amis de vous-même et de votre bourse pour ne pas laisser passer une occasion unique.

—A vendre: 5 magnifiques lots d'une valeur minimum de $300 près de la rue Des Meurons et rejoignant la rue Dubuc. Dimensions 25x132 pieds, terrain haut sur rues et ruelles de 66 et 20 pieds. Prix du lot pour ceux qui prendront l'engagement de bâtir, $250, $5 comptant et $5 par mois. Conditions idéales permettant avec le même prix d'un loyer d'acquérir une belle propriété. S'adresser à G. Mulon, 372 rue St. Jean-Baptiste.

—Le pavillon des Dames Patronnesses de l'hôpital sous la direction de madame Lambert, est très achalandé. Tous les jours il y a foule empressée. L'œuvre est digne d'intérêt—du plus pratique intérêt. Sachons le reconnaître et encourager le dévouement des Dames Patronnesses. Le pavillon est toujours au même endroit, en arrière de la grande colonnade. On a augmenté le nombre des tables; le *personnel* a aussi, en conséquence été augmenté; de sorte que tous pourront être servis sans retard. Nous ajoutons que les menus sont excellents et abondants. Le restaurant, qui est très engageant, est sous la direction de madame Lafrance.

Notice to Creditors

In the matter of the estate of Achille Moncarey late of the City of St Boniface in the Province of Manitoba, Laborer, Deceased.

Notice is hereby given that all persons having any claims against the late Achille Moncarey who died on or about the twenty-seventh day of January A. D. 1908 at Camp No. 5 Rat Portage Lumber Company in the Province of Ontario are required to send by post prepaid or to deliver to the undersigned, the Toronto General Trusts Corporation, Administrator of the estate and effects of the said Achille Moncarey, their names and addresses and full particulars in writing of their claims and statements of their accounts and the nature of the securities, if any, held by them.

And take notice that after the 30th day of August A. D. 1909 the said Toronto General Trusts Corporation will proceed to distribute the assets of the said deceased among the persons entitled thereto having regard only to the claims of which it shall then have had notice, and that the said Toronto Toronto General Trusts Corporation will not be liable for the said assets or any part thereof to any persons of whose claim he shall not then have received notice.

Dated at Winnipeg this 12th day of June A D 1909.

THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION
per DUBUC & TOWERS,
its Solicitors.

SOUMISSIONS

Des soumissions séparées seront reçues à mon bureau jusqu'à mardi soir le 20ième jour de Juillet, pour les différents travaux nécessaires pour la construction d'une tour pour l'Hôtel de Ville de St. Boniface Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté égal à 10% de la soumission.

La plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

V. W. HORWOOD,
Architecte.

177 McDermott Ave., Winnipeg.

ON DEMANDE

Pour l'Ecole Lorette Ouest No. 990 une institutrice avec un diplôme de deuxième ou troisième classe, pouvant enseigner le Français et l'Anglais. Ecole devant ouvrir le 1 sept. Pour plus amples renseignements s'adresser, en spécifiant prix demande, à

ALFRED COURNOYER
Secrétaire Trésorier
Lorette Man.

A VENDRE

HOMME OU FEMME.—Mon certificat de terrain gratuit comme vétéran de l'année sud-africaine, émané par le département de l'Interieur, Ottawa; bon pour 320 âcres de n'importe quel terrain ouvert dans l'Alberta, la Saskatchewan ou le Manitoba. N'importe quelle personne âgée de plus de 18 ans, homme ou femme, peu acquérir ce terrain avec ce certificat. Vente immédiate à $800. Ecrivez ou télégraphiez L E. Telfoed, 131 Shuter Street Toronto, Ont.

Bien à vous,
HEALY & CO.

A VENDRE

LA CHANCE DE VOTRE VIE

Une belle ferme améliorée, près de St Pierre, seulement 35 milles de Winnipeg, à quinze minutes de marche de la banque, l'hotel, les magasins, l'église et, les écoles. Une des plus jolies campagnes françaises du Manitoba, 170 âcres en culture, cloturée, bonnes décharges, bonne grainerie, hangar à voitures, terre de première qualité, prête à casser, très bonne pour culture mixte. Contient à peu près 312 âcres (Taxes entierement payées). Une petite hypothèque de $1200 payable $25 par an nee. Acceptera $2 l'âcre comptant, le reste payable en 10 ans, ou la récolte pourrait faire un paiement partiel. Prix, $25 l'âcre. Une propriété à Winnipeg pourrait être acceptée en paiement partiel. Aucune offre raisonnable ne sera rejetée addressez-vous au propriétaire ou téléphonez 3300 Main et 5117 Main.

JOHN COWARD,
512 rue Spence, Winnipeg.

FEUILLETON DU MANITOBA.

MON COUSIN GUY

(Suite.)

—Mme Chausey est là-bas auprès de Mme d'Estève, dans un groupe de parents, et elle attend que la jeunesse ait fini d'évoluer...

Guy eut un merci rapide; puis, louvoyant parmi les spectateurs, il rejoignit sa sœur. Elle était fort entourée, et il dut remplir force devoirs de politesse avant de pouvoir lui adresser la question qui l'obsédait :

—As-tu des nouvelles de Douarnenez ?

—Non, aucune encore... C'est incroyable! Arlette ne peut nous oublier... je crains bien que son père ne soit très malade...

—Le père de qui questionna légèrement Mme d'Estève.

—Le père de ma jeune nièce, Arlette Morgane.

—Ah! vraiment... il est malade! Qu'a-t-il donc ?

—Une maladie de cœur très grave.

—Vraiment ?... C'est dommage!... Elle était adorable, cette petite Arlette... Et si gaie!... Comme les jours se suivent et se ressemblent peu, pour nous autres, pauvres mortels!

Et, sur cette conclusion, Mme d'Estève se remit à bavarder avec son entourage, pendant que Guy prenait congé, saisi d'une sourde irritation contre ces papotages frivoles, pareils cependant à tant d'autres, qu'il avait écoutés sans impatience aucune, alors qu'aujourd'hui il les trouvait odieux. Quelle transformation obscure s'accomplissait donc en lui, arrivant le dédain devenu presque du mépris, qu'il avait pour sa vie d'être oisif, jugée un soir, avec tant d'inconsciente sévérité, par une candide petite fille?...

—Comment, vous partez déjà ? pour de bon ?

Il tourna la tête. C'était Jeanne d'Estève, la belle héritière que sa sœur souhaitait de lui voir épouser.

—Vous partez réellement ?

—Oui, je ne puis rester aujourd'hui.

Lentement, elle dit, une voix presque caressante :

—Même si je vous priais de le faire ?

—Vous serez très généreuse, et vous ne me le demanderez pas, pour m'éviter le regret de ne pouvoir vous obéir...

Elle mordit ses lèvres, dont le rouge devint plus intense encore :

—Une réponse très habile que la vôtre, et digne du plus courtois des hommes! Mais, entre nous, vous savez que vous vous montrez fort peu aimable !

—Vous êtes infiniment trop bonne de prendre la peine de le remarquer...

—Beaucoup plus que vous ne le méritez...

—C'est vrai...

Elle se rapprocha un peu, et, avec un singulier sourire, railleur et provoquant, elle continua, ses yeux noirs cherchant ceux de Guy :

—Monsieur de Pazanne, vous avez l'air d'une âme en peine, depuis quelque temps. Or, vous devez connaître le pays des âmes en peine.

—C'est Paris... et à bon droit!

—Pas du tout! C'est la Bretagne. Là, vous devriez vivre. Vous retrouveriez la jeune Arlette, qui m'a tout l'air de vous manquer! Cela se comprend... Les enfants laissent toujours un vide quand ils s'éloignent!

A son tour, il la regarda en face et, devenu railleur, lui aussi, il dit négligemment :

—Je ne sais pourquoi vous tenez ainsi à faire d'Arlette un bébé. Elle avait toute la raison qu'on est en droit de demander à une toute jeune fille pétrie d'ignorances délicieuses...

—Et faite ainsi pour séduire un blasé ?

—J'imagine qu'en effet il pourrait en être ainsi, fit-il, tout à fait maître de lui-même.

—Vous imaginez?... Et bien moi, je suis sûre que...

—Que ?

Elle finit hardiment, avec son même sourire :

—Que vous êtes en passe de devenir amoureux... autant qu'un collégien peut l'être de sa cousine.

Il s'inclina profondément, et, toujours d'un ton de sourde raillerie, il finit en souriant :

—Je voudrais que vous fussiez bon prophète, car je me trouverais, de cette façon, considérablement rajeuni...

—Bah! vous n'êtes pas encore d'un âge si avancé que la jeunesse vous paraisse à ce point désirable... Décidément, vous êtes d'humeur sombre aujourd'hui... Au revoir! ... Allez vous demain chez les de Monty ?

—Oui. Et vous ?

—Ah! nous, bien entendu!

Guy eut une imperceptible hésitation, puis, s'inclinant, il demanda :

—Puis-je solliciter la faveur d'une de vos premières valses ?

—Je devrais répondre non, étant donné votre peu de galanterie aujourd'hui. Mais vous l'avez dit, je suis infiniment bonne. Au revoir!...

Elle lui tendait sa belle main, moulée par le gant de suède. Il la salua très bas, puis s'éloigna, tandis qu'elle filait de nouveau sur la glace.

Il s'éloignait irrité contre lui-même de cette invitation qu'il venait d'adresser sans nul désir de la voir accueillir, entraîné seulement par son habituelle courtoisie d'homme du monde.

Dehors, il tombait une petite pluie pénétrante. Sans y prendre garde, il s'en alla droit devant lui, songeur, jugeant de nouveau, avec une impitoyable sévérité, la frivolité de sa vie trop facile, obsédé tout ensemble par le souvenir des paroles de Jeanne d'Estève, qu'il voulait fuir, et par l'inquiétude qui le tenaillait au sujet d'Arlette.

Quand il rentra chez lui le premier mot de son valet de chambre fut pour lui annoncer qu'une dépêche lui était arrivée.

Une dépêche ?

—Oui, monsieur, et si j'avais su où était monsieur, je la lui aurais portée...

—C'est bien. Donnez-la.

Il avait bien l'habitude de recevoir des [illegible] : pourtant, il n'eut pas une seconde d'hésitation sur l'origine de celui-ci. Il arracha l'enveloppe et lut :

"Mon père est mort ce matin. Venez si vous pouvez, je vous en supplie.

"Arlette"

Ainsi le malheur était accompli. L'enfant était orpheline! Et une compassion infinie étreignit le cœur de Guy. Dans cet appel qui lui arrivait à travers la distance, il sentait un affolement de jeune créature frappée en plein cœur par une souffrance à laquelle il ne pouvait rien, qu'aucune puissance humaine ne pouvait écarter d'elle et sous laquelle il la devinait écrasée.

—Ma pauvre petite Arlette, ma précieuse enfant! murmura-t-il, relisant encore une fois les quelques mots de la dépêche.

L'idée qu'elle souffrait lui était insupportable, mais, en même temps, une impression de douceur, presque de joie, lui pénétrait l'âme parce que, dans sa détresse elle l'avait appelé, sûr qu'il viendrait... Rapidement, il consultait les heures des trains. Puis il pensa.

—Il faut que je prévienne Louise, au cas où elle ne le saurait pas. Je n'ai que le temps avant de prendre le train de nuit.

Et, après avoir donné des ordres pour que ses bagages fussent prêts à l'heure dite, il se jeta en voiture. Mme Chausey venait de rentrer. Dès que son frère lui fut annoncé, elle parut, le visage ému, et dit tout de suite:

—Est-ce que tu sais? En arrivant, je viens de trouver une dépêche. Le pauvre Yves Morgane a succombé ce matin... Quelle coup ce doit être pour Arlette! Je m'attendais à cette mort, et pourtant j'en suis bouleversée.

—Je viens de l'apprendre, moi aussi, et je pars ce soir...

—Tu pars!... Où cela?

—A Douarnenez, naturellement.

Elle regarda son frère, stupéfaite. L'idée ne l'avait même pas effleurée qu'il pût songer à entreprendre un pareil voyage.

—Mais, Guy... y penses-tu ?

—Oui, j'y pense... Je trouve que nous ne pouvons rester bien paisibles dans notre Paris quand une enfant qui est devenue un peu nôtre et que nous disons aimer est atteinte par une douleur comme celle qu'elle doit éprouver... Et comme le trajet de Paris à Douarnenez serait trop fatigant pour toi, comme ni Charlotte ni Pierre ne peuvent l'entreprendre, je le fais, moi qui n'ai que trop de temps à perdre.

Il y avait dans l'accent de Guy une âpreté inaccoutumée qui frappa Mme Chausey.

—Guy, qu'y a-t-il ?... Tu as quelque chose... Jeanne d'Estève s'en est aperçue tantôt... Elle me le disait tout à l'heure.

(A suivre)

Association Saint-Jean Baptiste de Saint-Boniface

L'Association Saint-Jean-Baptiste désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui par leur travail et leur générosité ont aidé à faire de la dernière célébration un succès.

L'Association offre tout particulièrement ses remerciements à Mgr. Dugas P. A. V. G., pour les recettes de la quête ainsi que des bancs prêtés pour le piquenique; aux Révérendes Sœurs de Jésus & Marie et les demoiselles les actrices pour le drame intitulé "Thérèse la Fratricide" qu'elles ont si bien rendu; aux autoriés du Collège de St-Boniface pour l'usage du terrain et de la salle du collège; au R. P. Lacasse, O. M. I. pour son interressante conférence; à M l'Abbé Prud'homme, pour le sermon à la messe, le matin; à Mesdames O'Sullivan et Rochon Mesdemoiselles Prendergast et Prud'homme et Monsieur Potvin pour avoir pris part à la partie musicale dans la soirée; à Mesdames C. Cusson, A. Cusson, H. Royal pour avoir exercé les actrices; à Mesdames Bernier, Lamontagne, Allaire et Ed. Duford pour differents objets prêtés qui ont servi à la décoration de la salle, à madame Dallaire pour avoir préparé le gouter pour les actrices; au R. P. Messier et M. Othique pour avoir aidé à la décoration de la salle à M. Guay pour la décoration de la Cathédrale ainsi qu'à toutes les sociétés sœurs qui sont venues célébrer avec nous, le 24 juin, à tous, mille fois merci.

A sa dernière assemblée, tenue dimanche, le 11 courant, il y a eu élection des officiers comme suit:

Président	M.	A. C. Larivière
1er Vi. Pré.	"	A. L. Anger,
2e. " "	"	S. J. Dussault
Secrétaire	"	J. A. Beaupré
Asst. "	"	P. Bleau
Trésorier	"	J. C. Dussault
Asst. "	"	M. Toupin
Com. Ordon. "		C. Cusson

Comité de Régie, Messieurs J. A F Bleau, Dr. Dubuc et H. Cusson.

Monsieur le Trésorier a fait rapport que l'Association avait une balance en banque de $530. 95.

Chronique de la Province

STE-ANNE DES CHENES

Il y a eu, hier soir, dimanche dans notre paroisse une jolie séance agrémentée d'un *basket social*.

Nombreux ont été ceux qui se se rendirent à cette fête, donnée au profit de l'église, actuellement en passe de se transformer sous une décoration du meilleur goût. Des amateurs ont joué avec beaucoup de brio et de succès les pièces suivantes : *On demande un acteur*; *il ne faut pas s'inquiéter du lendemain*; *Le désespoir de Jocrisse*.

La vente des paniers— paniers élégants, tentateurs remplis de fruits et de bonbons, de gâteaux et de fleurs— a été intéressante et parfois, aussi, assez animée. L'amabilité des dames et la galanterie des hommes ont fait grimper les prix à de jolies hauteurs. N'a-t-on pas fait $250 avec cette soirée ?

Au cours du programme, et comme un écho d'harmonie, traversant toute la fête, des virtuoses ont fait une joyeuse musique.

Echange d'Etudiants

On est à experimenter un plan pour l'échange des étudiants des universités du Royaume Uni des Etats-Unis et du Canada. L'idée est d'établir 28 maisons d'universitaires voyageurs dont quatre seraient au Canada et pour lesquelles on accordera £1.800 Le coût total de l'entreprise sera de £13.500.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que Helena Mellor Fleming, fera application au Parlement du Canada, à la prochaine session après la présente session, pour obtenir un bill de divorce d'avec son mari Herbert Victor Fleming de la Cité de Milwaukee, dans l'Etat du Wisconsin, E. U., comptable autrefois de la Cité de Winnipeg, Man., pour adultère, abandon et bigamie, et pour la garde de l'enfant fruit du mariage, et une ordonnance pour son support et son entretien.

Daté le 21 d'avril, A.D. 1909.

WILLOUGHBY, PICKETT & CRAIG, Moose Jaw, Sask., solliciteurs pour la pétitionnaire Helena Mellor Fleming.